



Site internet : www.saint-julien-les-montbeliard.fr

Courriel : mairie@saint-julien-les-montbeliard.fr

Application Mairie : Vivre Ici



Secrétariat :

Mardi de 13h30 à 18h

Jeudi de 8h30 à 12h

Tél 03 81 93 43 85

INFORMATIONS MUNICIPALES Juillet 2021

CONGES D'ETE

Le secrétariat sera fermé du 5 au 19 juillet et du 2 au 16 août 2021

ANIMATION ET CULTURE

Repas du 13 juillet à Saint Julien les Montbéliard

Mardi 13 juillet, une soirée conviviale est organisée autour du lavoir. Le principe est simple : chacun amène un plat ou un dessert, une boisson, son assiette, ses couverts, sa chaise. La municipalité installera des tables. Repli en salle communale en cas de pluie.

Marché du Soir à St Julien les Montbéliard le 17 septembre 2021

Les habitants qui souhaitent apporter leur aide au Conseil pour l'organisation de cet événement sont invités à une réunion de préparation jeudi 15 juillet à 20h en salle communale.

Journées du patrimoine les 18 et 19 septembre 2021

St Julien participera aux journées du patrimoine. Serge Luniaud sera à la disposition des personnes intéressées dimanche matin et après-midi pour présenter le Cadran Solaire et la Rénovation des Piliers de la Fontaine. Une communication est prévue dans le livret distribué par PMA (Pays de Montbéliard Agglomération).

Concours « Mon Plus Beau Village »

L'Est Républicain organise une opération « Mon plus beau village » visant à élire le plus beau village du Doubs. Saint Julien les Montbéliard a été sélectionné par le jury et fait partie des six villages finalistes de notre département avec : Cléron, Le Bizot, Moncley, Hameau Port Titi et Saint-Hippolyte.

Un exemplaire du journal mettant en valeur notre village sera distribué dans les boîtes à lettres, et vous serez invité à voter par internet pour élire le plus beau village.

Participez nombreux et faites-le savoir autour de vous !

La France en Courant

Pour information, la 4ème étape de cette manifestation Sportive La France en Courant, passera à St Julien mardi 21/07 entre 3h30 et 4h00 du matin. L'étape de 190 km reliera Héricourt (départ 3h00) à Morez (arrivée prévisionnelle vers 17h00).

INFORMATIONS AGGLOMERATION

Dispositif d'aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique (VAE)

Les habitants de notre agglomération peuvent disposer d'une aide financière de 100€ pour l'achat d'un VAE. Retrouvez toutes les informations en mairie ou sur le site <https://aidevelo.agglo-montbeliard.fr/>

Relais Petite Enfance

Vous trouverez sur notre [site internet](#) toutes les informations relatives au relais Petite Enfance à Voujeaucourt. Le Relais a parmi ses missions l'accompagnement des familles dans leur recherche d'un mode d'accueil (assistant maternel agréé, garde à domicile, multi-accueil).

Tri des biodéchets

Un abri bac doit être installé au mois de juillet au point R. Vous pourrez y déposer les biodéchets en vue d'un recyclage par méthanisation. Ce geste écologique permettra de réduire fortement le poids de la poubelle des ordures ménagères, et répond à la future réglementation européenne sur le tri à la source. Une communication spécifique est prévue pour que chacun soit bien informé sur ce nouveau mode de tri.

Facturation Redevance Enlèvement des Ordures Ménagères

Au 1^{er} janvier 2023, la Redevance Incitative se substituera à la Redevance actuelle. Afin d'assurer la convergence budgétaire fin 2022, avant la mise en place de la nouvelle redevance début 2023, les prochaines facturations auront lieu comme suit :

Période Facturée	Date de facturation prévisionnelle
Année 2020	Avril 2021
Année 2021	Janvier 2022
Année 2022	Novembre 2022

Voie Verte

Une convention pour l'entretien de la voie verte et de ses abords a été signée avec l'Agglomération. Celle-ci se charge de l'entretien de la voie, des aménagements (banc), de la signalisation, et de la fauche des abords sur une largeur de 1m. La commune doit entretenir les arbres au-delà de cette largeur pour garantir le passage et la sécurité des promeneurs.

Pour les projets futurs, la commune a sollicité le soutien de l'Agglomération pour mettre en valeur l'Arboretum, et continuer à développer la voie verte en direction des étangs des Princes.

Communication du ministère de l'écologie pour la prévention des feux de forêt

FEUX DE FORÊT
Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence

Ni feu ni barbecue
aux abords des forêts

Pas de cigarette
ni de mégot jeté au sol ou par la fenêtre de la voiture

Pas de travaux sources d'étincelles
les jours de risque d'incendie

Pas de combustible contre la maison
bois, fuel, butane...

Témoin d'un début d'incendie, je donne l'alerte
en localisant le feu avec précision

Je me mets à l'abri
dans une habitation

112 Urgences
18 Pompiers

Informez-vous sur <http://feux-foret.gouv.fr>